

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Quel bilan et quelles perspectives pour les mesures d'assainissement financier de la Ville ?
Initiant-e(-s) : Pauline BLANC et consorts (au nom de la Commission des finances)

Le présent postulat a pour but d'obtenir un bilan des mesures PSAF I et II ainsi que le détail des mesures PSAF III.

La Ville de Lausanne a mis en place, dès le budget 2014, un plan structurel d'assainissement financier (PSAF) dont le but est d'améliorer la situation financière de la commune.

Le budget 2023 contient les premières mesures du troisième module PSAF (PSAF III). Les mesures PSAF I et II ont d'ores et déjà marqué les budgets et, le cas échéant, les comptes des années précédentes.

Les mesures PSAF III ont pour objectif financier une amélioration de CHF 20 millions de façon pérenne d'ici 2026 (*source : préavis 2022/34*).

La teneur de ces mesures reste toutefois floue. Si, lors des visites de la Commission des finances, nous avons l'occasion de discuter desdites mesures, il est difficile d'en avoir une vue d'ensemble.

La Commission des finances dépose donc ce postulat afin d'obtenir, de manière publique, un bilan des mesures PSAF I et II et les objectifs des mesures PSAF III de la Ville de Lausanne.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Etablir un bilan des mesures PSAF I et II en listant de manière détaillée les mesures, leurs objectifs prévus et les résultats obtenus.
 - Etablir une liste détaillée des mesures PSAF III, respectivement de leurs objectifs financiers respectifs.
-

Lausanne, le 2 octobre 2023

Au nom de la Commission des finances

Pauline BLANC

